

## **Travailler plus pour travailler plus... le système transparent et universel de Macron !**

C'était dans les tuyaux depuis un moment en dépit des déclarations intempestives du Haut commissaire aux retraites, Jean Paul Delevoye. Quelle qu'en soit la forme, l'annonce est faite, il faudra travailler plus longtemps, ou plutôt, puisque une personne sur deux n'a plus de travail au moment de partir en retraite, partir en retraite plus tard et galérer plus longtemps.

- Le gouvernement veut accélérer l'augmentation de la durée de cotisation qui est déjà en cours. Ainsi, le passage progressif d'une durée de 41,5 ans à 43 ans de cotisation pour atteindre le taux plein pourrait se faire d'ici à 2025, c'est à dire avant l'application de la nouvelle réforme. 43 ans de cotisation, cela veut dire avoir travaillé à plein temps sans interruption depuis l'âge de 19 ans pour pouvoir partir à 62 ans à taux plein. C'est une façon déguisée de baisser les pensions puisque la durée moyenne validée de cotisation n'est que de 32 ans !

- La deuxième mesure envisagée concernerait la réforme en cours d'élaboration et qui pourrait, tout en maintenant l'âge légal de départ possible à 62 ans, mettre en place un âge pivot à 64 ans avec un système de décote et de surcote s'appliquant à partir de 64 ans.

Tout cela contribuerait à allonger le temps de travail (qui a envie aujourd'hui de travailler jusqu'à 64 ans voire plus ?), mais aussi dans le même mouvement à réduire encore le montant des pensions en particulier pour ceux et celles, usés par l'exploitation au travail qui n'envisagent pas de continuer.

Cela pénaliserait les salarié-es gagnant le moins, qui ont connu des périodes de chômage, de précarité, et les femmes en tout premier lieu dont 21% poursuivent leur travail jusqu'à 67 ans pour ne pas avoir une retraite misérable.

C'est une façon d'accentuer des inégalités: les personnes qui ont des métiers difficiles et qui gagnent peu "auront le choix" entre continuer de travailler jusqu'à 64 ans, pour une petite retraite, ou partir plus tôt avec le corps déjà brisé par le travail et une très petite pension. Et c'est sans compter les nombreuses personnes qui se trouvent sans emploi en fin de carrière.

**Voilà quel est le projet social de Macron. Voilà comment il revient en arrière sur les acquis sociaux qui ont toujours été la baisse du temps de travail au jour, à la semaine, à l'année et dans la vie.**

Quant à l'annonce fracassante sur les pensions des plus modestes à 1 000 euros (pour un taux plein), elle ne constitue qu'une augmentation de 50 euros par rapport à la situation existante pour ce qui concerne les salarié-es. Elle apporte bien moins aux personnes, notamment aux femmes, qui n'ont pas cotisé pendant 43 ans et qui ne vont toucher qu'une proportion des 1 000 €.

**Le gouvernement entend déposer un projet de loi en juin. A nous de nous mobiliser pour y faire échec.**

Solidaires revendique :

- Un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice,
- Une durée de cotisation de 37 ans et demi,
- Pas de pension inférieure au seuil de pauvreté,
- L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite,
- Départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, pas de recul sur les droits acquis.

Les moyens existent : augmenter les cotisations des entreprises en premier lieu.

**31 rue de la  
Grange aux belles  
75 019 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20  
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org  
www.solidaires.org**

